

TERMES DE REFERENCE

Responsable de composante Protection Civile et Gestion des Risques de
Catastrophes

Projet d'appui à la Gouvernance et l'Approche Territoriale Intégrée au Tchad
(GATI)

Intitulé du poste : Appel à candidatures pour un poste de responsable de composante Protection Civile et Gestion des Risques de Catastrophes (composante 2 du projet)

Pays ou zone géographique : Poste basé à N'Djamena (Tchad) dans les locaux de la Direction Générale de la Protection Civile (DGPC)

Modalités contractuelles : Contrat de travail à durée déterminée d'usage (CDDU)

Nombre de jours/durée de la mission : 48 mois à temps plein

Date limite de réponse : 16/06/2025

Date de prise de poste souhaitée : 01/09/2025

Description du projet :

Financé par l'Agence Française de Développement (AFD), le projet GATI Tchad vise à accompagner une dynamique de développement territorial inclusif et résilient, reposant sur des modes de gouvernance plus efficaces et participatifs, permettant la délivrance équitable de services essentiels positifs et la réduction des vulnérabilités.

Le projet s'articule autour de trois objectifs spécifiques :

Objectif spécifique 1 : Renforcer les capacités des acteurs du développement territorial dans le cadre de la nouvelle gouvernance locale décentralisée.

La nouvelle étape de décentralisation lancée depuis le début de l'année 2025 met sous tension les communes autour de la prise en charge de nouvelles compétences transférées par l'Etat dans le cadre de modalités de gouvernance à construire avec les Conseillers Municipaux fraîchement élus et les services territoriaux de l'Etat.

Cette composante se propose d'accompagner la professionnalisation de l'action et du fonctionnement des six communes d'intervention tout comme l'accompagnement des dispositifs sous tendant les relations entre les communes, les services de l'Etat et la société civile (en particulier l'exercice de la tutelle, l'assistance conseil des services déconcentrés de l'Etat, la planification et la gestion du développement local ou la gestion des réponses aux catastrophes).

Par ailleurs, il s'agira d'accompagner le renforcement institutionnel des communes de la zone d'intervention et de développer les compétences des nouveaux Elus municipaux et des cadres des

administrations communales en accompagnant le développement des compétences des autorités territoriales de l'Etat et de leurs services ainsi que les responsables des services déconcentrés.

Objectif spécifique 2 : Renforcer les capacités des acteurs locaux et nationaux dans la gestion des risques d'inondations.

Cette composant vise à l'amélioration des capacités du dispositif public tchadien (État et collectivités locales) à anticiper, prévenir et gérer les catastrophes. La priorité est mise sur le risque d'inondation qui constitue aujourd'hui le principal aléa naturel auquel est soumis le pays.

Le projet a pour objectif de traiter l'ensemble de la chaîne de réponse aux crises, depuis la connaissance des risques et l'alerte jusqu'à la mise en œuvre de mesures de prévention et d'organisation des secours dans les territoires touchés. L'ensemble des actions financées par le projet ne constitue qu'une première étape de structuration et renforcement du dispositif de gestion de crise.

Sur la base de la situation actuelle à l'échelle du pays et pour les six communes du projet, il est proposé d'organiser le projet, dans sa composante consacrée à la gestion des risques de catastrophes, autour de cinq grandes actions :

- **Fiabiliser les données d'alerte face au risque d'inondation.** À partir de l'amélioration du recueil de données scientifiques, continues, précises et mises à jour (stations de mesures du débit des fleuves), diffusion d'un bulletin quotidien en saison des pluies, selon des modalités qui devront être précisées en début de mise en œuvre du projet. Ces mesures permettront d'anticiper plusieurs jours en avance la montée des eaux dans les grandes villes qui sont en aval du bassin versant du Chari / Logone. Ces données seront mutualisées avec d'autres partenaires (ONU par exemple) et une procédure de diffusion, partage et transmission des données permettra de caractériser le risque et, ainsi, de déclencher les alertes adéquates
- **Mettre en place un cadre de coordination et de réponse aux catastrophes de toutes les parties prenantes** intervenant dans l'alerte et la gestion des crises en général et les inondations en particulier. Il s'agira de clarifier et préciser les rôles des acteurs (État, collectivités, ONU, ONG...) dans le dispositif. Ce cadre d'intervention sera diffusé et partagé et fera l'objet de mises à jour régulières. La DGPC sera la cheville ouvrière de l'ensemble de ces dispositifs.
- **Mettre en œuvre un dispositif de formation de l'ensemble des acteurs à la « culture du risque »**, aux bonnes pratiques et permettant de faire connaître les dispositifs qui seront mis en place dans le cadre du projet (alertes, acteurs, comportements...).
- Dans chacune des six communes du projet, élaborer collectivement un Plan de prévention des risques et de réponse aux catastrophes (PPRI/RC), afin d'identifier les zones à risque, d'identifier des mesures concrètes de prévention et d'élaborer des plans d'organisation des secours.
- **Améliorer la capacité opérationnelle de réponse aux crises** (et d'abord aux inondations), par la réalisation d'investissements et d'actions au niveau central et local (Création d'un centre de gestion des crises au niveau central, Mise en place d'un fonds de contingence, Réalisation dans les six communes d'investissements permettant soit de diminuer la vulnérabilité soit d'améliorer la réponse aux crises)

Objectif spécifique 3 : Renforcer la cohésion sociale à travers la participation des citoyens à la gouvernance locale et à la gestion des crises.

Au sein des six localités ciblées par le projet, la participation active des citoyens à l'atteinte des objectifs relatifs aux deux composantes précédentes constitue un facteur déterminant en faveur du renforcement de la cohésion sociale sur le plan local. Ainsi, le projet GATI s'attachera à associer les populations, à travers leurs associations, aux processus mis en place.

Description du poste :

En collaboration étroite avec le chef de projet et le responsable de la composante 1, le ou la titulaire du poste sera hébergé dans les locaux de la Direction Générale de la Protection Civile (DGPC) tchadienne pour superviser les activités de la composante 2 du projet et apporter son appui et sa connaissance technique de la Protection Civile et de la Gestion des Risques de Catastrophes.

Tâches :

De manière plus détaillée mais non exhaustive, il sera attendu du responsable de composante de :

De manière transversale :

- (i) **Apporter son expertise technique et mettre à disposition son réseau au profit du projet :**
- Veiller tout au long de sa mission, à s'assurer de la bonne compréhension du contexte et de la cohérence des besoins du partenaire ;
 - Travailler en collaboration étroite avec l'équipe d'Expertise France en mettant à disposition sa connaissance de l'environnement, son réseau et ses compétences professionnelles ;
 - Faciliter le dialogue entre les parties prenantes du projet et les autorités de la protection civile tchadienne ;
 - Participer à la rédaction des Termes de Référence pour mobiliser l'expertise spécifique attendue sur certaines activités du projet, en particulier de la composante 2 ;
 - Contribuer à la validation des livrables des experts mentionnés ci-dessus ;
 - Rédiger des notes techniques à destination de la DGPC et d'Expertise France ;
 - Veiller à la prise en compte des enjeux de genre, en particulier l'égalité femmes/hommes.

Sur les résultats de la composante 2 :

- (ii) **Contribuer à l'élaboration d'un système d'alerte précoce au niveau national :**
- Superviser, en lien avec l'IRD et la Direction des Ressources en Eau (DRE), les travaux de collecte de données pour le dispositif de monitoring et suivi des crues ;
 - Organiser des groupes de travail dédiés à l'organisation de l'alerte et sa diffusion, ainsi qu'à la clarification des rôles et responsabilités ;
 - Elaborer le « manuel de gestion des catastrophes » (détaillant les procédures d'alerte) ;
 - Organiser des ateliers de restitution auprès des acteurs concernés ;
 - Veiller à la validation officielle du dispositif par les hautes autorités et assurer de son opérationnalisation.
- (iii) **Contribuer à la préfiguration d'un centre de gestion des crises national rattaché à la DGPC et dédié à la réception et au traitement des alertes, ainsi qu'à la coordination des secours :**
- Apporter son appui-conseil sur l'organisation et l'aménagement du nouveau centre ;
 - Rédiger les procédures de gestion de crise ;
 - Organiser des exercices de mise en situation pour les agents de la DGPC ;
 - Accompagner la mise en œuvre de la stratégie organisationnelle de la DGPC et la prise en main des nouvelles procédures et outils de gestion de crise ;
 - Superviser la campagne de communication sur le nouveau rôle du centre de gestion des crises auprès des acteurs impliqués (au niveau national et local).
- (iv) **Contribuer au renforcement capacitaire de la DGPC et des sapeurs-pompiers (équipements et formation) :**

- Elaborer un programme de renforcement de capacités avec la DGPC axé sur l'achat de matériel et d'équipements, et sur les formations associées ;
- Veiller au déploiement et à la mise en service du matériel et des équipements ;
- Travailler en partenariat avec l'ENA pour la formation des cadres ;
- Avec l'appui d'une expertise court-terme, organiser les formations prioritaires pour les agents de la DGPC et les sapeurs-pompiers (cadre légal d'intervention, premiers secours, gestion du risque inondation, manipulation et maintenance des équipements, ...) ;
- Participer au recrutement des formateurs (individuels ou institutions) ;
- Participer à l'élaboration des supports de formation ;
- Veiller à la sensibilisation et la formation du personnel à la prise en charge de victimes femmes ;
- Réaliser un bilan et une évaluation des formations et de la mise en service des équipements.

(v) Mettre en place un fonds de contingence pour la DGPC :

- Elaborer une note de préfiguration du fonds de contingence (points d'affectation, modalités de décaissement, ...) ;
- Rédiger le manuel de procédures du fonds de contingence.

(vi) Superviser la rédaction des Plans de Préparation aux Risques d'Inondations et de Réponses aux Catastrophes (PPRI/RC) dans les six communes du projet

- Participer au recrutement d'un expert développement urbain et gestion des risques, chargé de la rédaction des six plans communaux ;
- Veiller à l'articulation des plans communaux avec la stratégie nationale de prévention, de prévision et de gestion des crises ;
- Dans le cadre du plan de passation des marchés, superviser les achats en matière de prévention des risques d'inondation sur la composante 2.

A noter que l'expert exercera ses fonctions dans le strict respect de l'autorité de la Direction Générale de la Protection Civile (DGPC). À ce titre, toute initiative opérationnelle afférente aux missions évoquées supra devra préalablement faire l'objet d'une validation expresse et systématique par la DGPC. En outre, il lui incombera de veiller à la coordination étroite de son action avec le coopérant protection civile de la Direction de la Coopération de Sécurité et de Défense (DCSD), détaché auprès de la DGPC. Enfin, si les circonstances l'exigent, il pourra solliciter l'appui d'experts techniques, mobilisés ponctuellement par Expertise France pour des missions de courte durée, dans la limite des crédits budgétaires disponibles.

Profil souhaité :

- Expert en réduction des risques de catastrophes et/ou protection civile ;
- Expérience avérée dans la conduite de projets internationaux en Afrique subsaharienne ;
- Expérience de projet de structuration et de modernisation d'une institution de protection civile dans sa partie organisationnelle ;
- Expérience dans le domaine de la Gestion des Risques de Catastrophes (GRC), en particulier sur le risque inondation ;
- Une expérience professionnelle au Tchad est un atout.

Compétences :

- Certification en gestion de projet ;
- Maîtrise des procédures de bailleurs de fonds internationaux, en particulier de l'AFD ;
- Maîtrise des outils de communication institutionnelle ;
- Forte capacité à construire des relations de confiance avec les partenaires nationaux et les acteurs extérieurs et à démontrer continuellement un esprit d'ouverture ;
- Très bonnes capacités de communication écrites et orales, y compris capacité à préparer des rapports de qualité, à formuler des positions et les défendre devant des autorités ;
- Connaissance du milieu de la coopération internationale et du développement ;
- Capacité à travailler en réseau ;
- Capacité à travailler dans un contexte multiculturel ;
- Attitude constructive, énergique et positive dans le travail ;
- Excellente maîtrise du français. Une maîtrise de l'arabe serait un plus.

Documents à fournir :

- CV (en français) ;
- Lettre de motivation (en français)

Processus de sélection :

- Elaboration d'une liste restreinte par Expertise France
- Les profils sélectionnés sont invités à un entretien (visioconférence ou présentiel)
- Des références peuvent être demandées au(x) candidat(e)s retenu(e)s